

COMMUNE DE BIÈVRES

DÉLIBÉRATION N°2467 : REVISION DES TARIFS MUNICIPAUX DU SECTEUR CULTUREL DE LA COMMUNE DE BIEVRES

Date de convocation : 12 décembre 2023

Date d'affichage :

Nombre de conseillers : 27

- en exercice : 27
- présents : 19
- absents représentés : 8
- absents non représentés : 0
- votants : 27

L'an deux mille vingt-trois, le mardi dix-neuf décembre à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de BIÈVRES, se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-11 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités territoriales

Étaient présents :

Mme Anne PELLETIER – LE BARBIER, Mme Caroline BOUGOT, M. Hubert HACQUARD, Mme Céline MAISONNEUVE, M. Marc LABELLE, M. Benoist BERTHIER, Mme. Daniele BOUDY, M. Arnaud DESBOIS, Mme. Virginie BREC, M. Denis LENORMAND, M. Paul PARENT, M. Dan ATLAN, Mme Marianne FERRY, M. Frédéric ELLEBOODE, Mme Caroline NOGUES, M. François DEVERNAY, Mme. Florence CURVALE, M. Emmanuel MICHAUX, M. Emmanuel PAYRAUD

Absents représentés :

Mme. Christelle DE BEAUCORPS représentée par M. Hubert HACQUARD,
M. Amine PATEL représenté par M. Denis LENORMAND,
Mme. Chehrazade AINSEBA représentée par Mme Céline MAISONNEUVE,
Mme. Marie BRUCELLE représentée par M. Marc LABELLE,
M. Philippe BAUD représenté par M. Benoist BERTHIER,
Mme. Dorothée BRÉNÉOL représentée par Mme. Daniele BOUDY,
M. Marc SUSPIZE représenté par Mme. Caroline BOUGOT,
Mme. Sophie DUBOIS représentée par Mme. Virginie BREC.

Absent non représenté :

Aucun

Mme Céline MAISONNEUVE a été nommée Secrétaire de séance,

La séance a été déclarée ouverte à 21 heures 15.

**DÉLIBÉRATION N°2467 : REVISION DES TARIFS MUNICIPAUX DU SECTEUR CULTUREL DE LA
COMMUNE DE BIEVRES**

Nous proposons la révision des tarifs municipaux pour les spectacles

Tarifs actuels :

Spectacles du centre culturel Ratel		
Type de spectacle	Montant	Observation
Spectacle adulte et familial	7€	Plein tarif
	5€	Tarif réduit
Tous spectacle avec invitation	0€	Sur invitation

Le tarif réduit concerne :

- Les enfants de moins de 10 ans
- Les étudiants
- Les demandeurs d'emplois
- Les personnes de plus de 65 ans
- Les familles nombreuses (à partir de 3 enfants)
- Les groupes (à partir de 10 personnes)

Le tarif réduit sera appliqué sur présentation d'un justificatif.

Le Conseil Municipal,

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de revoir les tarifs suivants :

Spectacles du centre culturel Ratel		
Type de spectacle	Montant	Observation
Spectacle adulte et familial	7€	Plein tarif
	5€	Tarif réduit
Tous spectacle avec invitation	0€	Sur invitation

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Article unique : FIXE les tarifs précisés ci-dessous, à compter du 1^{er} janvier 2024

Tarifs proposés

Spectacles du centre culturel Ratel		
Type de spectacle	Montant	Observation
Spectacle adulte et familial	8€	Plein tarif
	6€	Tarif réduit
Tous spectacle avec invitation	0€	Sur invitation

DÉLIBÉRATION VOTÉE À L'UNANIMITÉ

Fait à Bièvres, le

22 DEC. 2023

Pour extrait conforme,

Anne PELLETIER-LE-BARBIER
Maire de Bièvres

A. Pelletier



